

# Le TEAM Espoirs

Statuts au 23 septembre 2014

## 1) Objet

Ce document décrit le mode de fonctionnement du Team Espoirs de l'Ecole du Golf des Yvelines. Ce Team est constitué d'élèves volontaires et motivés pour améliorer leur niveau de jeu dans un cadre défini par le Comité Directeur de l'Equipe. Ce Comité reste seul juge pour l'admission et le fonctionnement de cette équipe.

## 2) Comité Directeur du Team Espoirs

Il est constitué des pros enseignant à l'Ecole ainsi que des responsables de l'Ecole. Ces personnes peuvent également convier à leurs réunions toute personne de leur choix.

## 3) Objectifs du Team Espoirs

Les objectifs sont :

- permettre à des élèves qui possèdent déjà un bon niveau de jeu, souhaitent l'améliorer pour participer à des compétitions et passent déjà du temps à s'entraîner en plus des cours hebdomadaires, de le faire de façon efficace au sein d'une équipe motivée
- créer une saine émulation au sein de l'Ecole de golf
- maintenir et améliorer le niveau de l'Ecole de golf au niveau national et de la Ligue de Paris

## 4) Recrutement des joueurs du Team Espoirs

Ce recrutement est basé sur :

- le volontariat des joueurs à intégrer le Team
- leur niveau de jeu (drapeau ou handicap) dans leur catégorie
- la volonté des joueurs à suivre le programme des exercices proposés

Sont concernés en priorité : les moins de 13ans, Benjamins et Minimes (au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année), filles ou garçons.

## 5) Fonctionnement

### *a) Esprit*

Les membres du Team s'engagent à respecter l'esprit dans lequel cette équipe opère à savoir pour leur développement personnel, celui du Team et le succès de l'Ecole, tout cela dans le respect des Règles du golf, des autres joueurs et de l'étiquette.

Ils s'engagent à participer aux activités du Team et à s'entraider, notamment lors des exercices.

### *b) Développement*

Le développement se fera suivant 3 axes :

- Physique : ce travail se fera sous le contrôle des pros et sera établi de façon appropriée pour les élèves en fonction de leur âge, morphologie et capacité.
- Mental : l'objectif est d'amener les élèves à être en mesure de gérer mentalement les parcours, les compétitions et notamment les match-plays.
- Technique : ce travail se fera sous le contrôle des pros sous la forme d'exercices qui seront définis de façon appropriée pour l'élève. Ils seront organisés en groupe avec, pour chaque session, un Capitaneat tournant. Les exercices à réaliser seront définis par les pros et indiqués dans un document à retirer à l'accueil par le Capitaneat chaque samedi. Les autres membres de l'Equipe se joindront au Capitaneat pour effectuer l'exercice.

Les horaires suivants sont à respecter en fonction des horaires de cours de chacun :

- Pour ceux ayant cours de 13 à 15 h : session Team Espoirs de 15 à 17h
- Pour ceux ayant cours de 15 à 17h : session Team Espoirs de 13 à 15h

Pour tous, remise des feuilles d'exercice au capitaneat de leur session le même jour.

Les joueurs sélectionnés s'engagent à participer aux exercices de manière assidue. Ces séquences ne nécessitant que très peu la présence des pros, il sera institué un « capitaneat tournant » par session. Le capitaneat ainsi désigné sera responsable du bon déroulement de la séquence (explication du thème, respect des consignes, de l'Etiquette et des Règles de golf, récupération des résultats...). Si nécessaire, un membre du comité suivra les séances, mais l'objectif reste l'autonomie du groupe.

## 5) Ordre du mérite

Il est instauré un classement par points appelé « Ordre du Mérite » qui servira de base pour constituer les équipes représentant l'école et donc le club lors des compétitions. Ce classement sera réactualisé une fois par mois au minimum.

Mode d'attribution des points.

Les points sont attribués selon plusieurs critères:

- les points de participation
- les points de performance
- les points de comportement
- les « moins-values »

## Points de participation :

- Une carte du Challenge Putting : 20 points
- Une séquence du Team Espoirs : 30 points
- Une compétition en Stableford : 40 points<sup>1</sup>
- Une compétition en Strokeplay : 50 points<sup>1</sup>
- Une compétition en Match Play : 50 points<sup>2</sup>
- Un passage de drapeau : 50 points
- Une sélection en équipe (club, ligue, etc.) : 50 points<sup>3</sup>
- Une sélection individuelle aux épreuves Nationales ou de la Ligue de Paris : 50 points<sup>4</sup>
- Un stage de la ligue de Paris : 100 points
- Un grand-prix : 100 points

- (1) Seules les compétitions individuelles dûment enregistrées à la fédération française de golf sont retenues.  
(2) Y compris les championnats du club en simple ou en équipe organisés par l'Association Sportive du Golf des Yvelines.  
(3) Toutes les compétitions club sont concernées, y compris les épreuves adultes type Coupe de Paris, Challenge Blanc, Divisions, etc.  
(4) Exemple : championnats de Ligue, épreuves qualificatives aux championnats de France, etc.

## Points de performance :

- Exercice du Team Espoirs : chaque élève présent lors d'un l'exercice du Team Espoirs représente 150 points du total de points qui sera réparti à l'issue de l'exercice. Par exemple, si 12 élèves sont présents, 1 800 points seront répartis suivant le classement individuel ou par équipe à l'issue de l'exercice. Les 6 premiers du classement se partageront 60% des points (avec un minimum de 150 points par participant), les 6 derniers 40 % des points (avec un minimum de 50 points). En cas d'exercice en équipe, les points seront partagés entre les membres de l'équipe. En cas d'ex-æquo au classement, les points seront partagés.
- Evolution de l'index en pourcentage : 3 550 points seront répartis en fin d'année aux dix meilleures progressions en pourcentage des index entre la date du premier cours et la date de la compétition de clôture. (700, 600, 500, 400, 350, 300, 250, 200, 150 et 100 points du 1<sup>er</sup> au 10<sup>ème</sup>). Les évolutions positives (contre performance) ne seront pas prises en compte. En cas d'ex-æquo, les points seront partagés.
- Match Play gagné : 100 points.
- Victoire individuelle ou en équipe à une épreuve Nationale ou de Ligue : 500 points.
- Victoire individuelle ou en équipe à une épreuve de Club : 300 points<sup>5</sup>.
- Victoire individuelle ou en équipe lors d'une compétition récompensant les règles ou l'étiquette (ex : Drop des écoles de golf) : 150 points. En cas de victoire individuelle et en équipe, le joueur recevra 300 points.
- Obtention d'un drapeau : 50 points.

Cette liste est non exhaustive et peut évoluer en cours d'année en fonction des épreuves auxquelles les joueurs peuvent participer.

- (5) On s'intéresse ici au classement final de l'épreuve. Y compris les compétitions hebdomadaires du club faisant l'objet d'une remise des prix.

## **Points de comportement :**

Il est rappelé à tous les participants que même si le système d'attribution des points met en concurrence les joueurs, l'objectif principal reste la constitution d'une équipe forte, soudée et compétitive dans les grandes compétitions. Le comité veillera à ce que cet esprit soit respecté.

- Capitanat lors d'un exercice du Team Espoirs : 20 points
- Capitanat lors d'une épreuve Club : 100 points
- Faire le caddie d'un coéquipier, membre ou non du Team Espoirs : 30 points

## **« Moins-values » :**

Des points seront retirés aux membres du Team Espoirs dans les cas suivants :

- Comportement grave contraire à l'esprit d'équipe ou du jeu (respect de l'étiquette) : 200 points
- Comportement incorrect vis à vis des joueurs, des spectateurs ou du personnel d'un club, sur le parcours, au practice, au club house, pendant ou en dehors des compétitions : 500 points

En cas de récidive, l'exclusion temporaire ou définitive du joueur pourra être décidée. Dans tous les cas, la décision sera prise par le comité directeur du Team Espoirs.

L'enregistrement et le suivi des points sera fait par l'encadrement de l'Ecole de Golf.

## **6) Publication des résultats**

Ceux-ci seront mis en ligne sur le site [www.eggy.fr](http://www.eggy.fr) au moins une fois par mois. Afin de conserver un certain suspense en fin d'année, la dernière publication des résultats intermédiaires aura lieu au plus tard le 31 mai 2015.